



La Commission progresse sur un programme européen en matière de migration

Bruxelles, 04 mars 2015

Les travaux de la Commission européenne sur un programme européen global en matière de migration ont débuté aujourd'hui. Le collège des commissaires a tenu un premier débat d'orientation sur une série d'actions clés visant à intensifier les efforts déployés par l'UE pour mettre en œuvre les instruments existants et la coopération dans le domaine de la gestion des flux migratoires en provenance des pays tiers.

Pour la première fois, l'amélioration de la gestion de la migration est explicitement placée au rang de priorité de la Commission européenne, ainsi que l'a présentée le président Juncker dans ses orientations politiques, intitulées «[Un nouvel élan pour l'Europe](#)». La migration est une question transversale, qui touche à plusieurs domaines d'action et engage différents acteurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE. La mise en place de nouvelles structures et méthodes de travail par la Commission constitue une première étape tant pour relever les défis de la migration que pour en saisir les chances d'une manière véritablement globale.

M. **Frans Timmermans**, premier vice-président, a déclaré à ce sujet: «Assurer une bonne gestion de la migration est un défi pour l'ensemble de l'Europe. Le temps est venu d'adopter une approche nouvelle de la manière de travailler ensemble, en ce sens qu'il nous faut mieux tirer parti, et de façon plus cohérente, de tous les instruments dont nous disposons, définir ensemble les priorités communes et augmenter la mise en commun des ressources, tant au niveau national que de l'UE, et ce afin d'assurer une véritable solidarité et un meilleur partage des responsabilités entre États membres. En mai, nous présenterons un nouveau programme en matière de migration, assorti d'une meilleure gouvernance permettant de renforcer notre régime d'asile, de fixer un cap en matière de migration légale, d'agir plus résolument contre la migration irrégulière et d'assurer une plus grande sécurité des frontières.»

La haute représentante et vice-présidente de la Commission, **Federica Mogherini**, a quant à elle déclaré: «Il nous faut être efficaces, en tant qu'Européens, en adoptant une action immédiate et coordonnée afin de traiter les causes à l'origine des phénomènes migratoires, et en particulier les crises qui s'étendent à nos frontières, surtout en Libye. C'est pourquoi nous intensifions notre coopération avec les pays d'origine et de transit, en vue d'offrir une protection dans des régions en proie à des conflits, de faciliter la réinstallation et de lutter contre le trafic d'êtres humains en remontant les itinéraires qu'il emprunte».

M. **Dimitris Avramopoulos**, commissaire pour la migration, les affaires intérieures et la citoyenneté, a déclaré: «La migration, ce sont des personnes. Derrière chaque regard que nous croisons à nos frontières, il y a un individu: une personne voyageant dans le cadre de son travail, un étudiant venant faire ses études, une victime de la traite des êtres humains, un parent qui cherche à mettre son enfant en sécurité. Il faut envisager la migration sous toutes ses dimensions à l'heure de mettre sur pied un programme européen global en matière de migration: il ne s'agit pas de recourir à des solutions rapides et ponctuelles; il s'agit plutôt de créer une Union européenne plus sûre, plus prospère et plus attrayante.»

Vers une approche européenne véritablement globale de la migration

Le débat d'orientation tenu aujourd'hui a énoncé les quatre principaux domaines d'action envisagés dans le programme européen en matière de migration pour mettre en œuvre les orientations politiques du président Juncker. Tous présentent des liens réciproques et sont d'égale importance.

Un régime d'asile commun solide

L'Union européenne possède l'un des cadres législatifs les plus avancés au plan mondial, permettant d'offrir une protection à ceux qui en ont besoin. Le moment est venu de mettre en œuvre pleinement et de manière cohérente le [régime d'asile européen commun](#) récemment adopté. La Commission mettra tout en œuvre afin qu'il soit mis fin aux divergences entre les différentes pratiques nationales en matière de politique d'asile. Il sera également essentiel d'approfondir la coopération avec les pays tiers afin de s'attaquer aux causes profondes de la migration, laquelle devra faire partie intégrante de la conception

des stratégies de développement. Enfin, la Commission est déterminée à stimuler les efforts de l'Union européenne en matière de relocalisation et de réinstallation, par un dialogue étroit avec les États membres et les pays tiers qui accueillent un nombre important de réfugiés.

Une nouvelle politique européenne en matière de migration légale

Tout en luttant contre le chômage, l'Europe devra attirer les talents nécessaires pour renforcer sa compétitivité au niveau mondial. Il nous faut dès à présent préparer cet effort qui s'inscrit dans le long terme. C'est pourquoi la Commission européenne lancera un réexamen de la directive sur la [carte bleue européenne](#). Ce processus à long terme et qui constitue un défi ne peut fonctionner que dans le cadre d'un dialogue avec les États membres et d'une approche plus horizontale de la politique en matière de migration légale.

Dynamiser la lutte contre la migration irrégulière et la traite des êtres humains

Les causes des migrations irrégulières sont multiples. En 2014, Frontex a recensé environ 278 000 franchissements irréguliers de frontières, soit deux fois plus qu'en 2011. Un grand nombre de ces migrants ont eu recours à des passeurs ou ont été victimes de trafiquants d'êtres humains. Forte d'un arsenal juridique sur la migration irrégulière et sur la lutte contre la traite des êtres humains, la Commission entend intensifier son action dans ce domaine. Elle s'est attelée à l'élaboration d'une série de mesures de lutte contre le trafic des êtres humains et entend continuer à développer des outils concrets ciblant les pays et les itinéraires prioritaires, en collaborant étroitement avec les pays tiers notamment au moyen des [accords de réadmission](#) et des cadres de coopération existants (par exemple, les processus de [Rabat](#), [Khartoum](#) ou [Budapest](#)).

La sécurisation des frontières extérieures de l'Europe

Un espace sans frontières intérieures et une politique d'asile et de migration solides ne sont viables que si l'Europe gère ses frontières extérieures, dans le plein respect des droits fondamentaux. La gestion des frontières est une compétence partagée entre l'UE et les États membres et la mise en œuvre de la surveillance des frontières extérieures de l'UE revêt une importance capitale pour tous. L'élaboration du programme de l'Union européenne en matière de migration sera l'occasion de déterminer si, et dans quelle mesure, il est nécessaire d'accroître le budget de [l'agence européenne pour la gestion des frontières de l'UE \(Frontex\)](#), et d'augmenter les actifs opérationnels et les ressources humaines qui y sont alloués afin de mieux répondre à l'évolution des situations auxquelles l'UE est confrontée à ses frontières extérieures. Une plus grande mise en commun des ressources des États membres est nécessaire pour renforcer véritablement l'action de Frontex et mobiliser les équipes européennes de gardes-frontières.

Pour de plus amples informations

[Vers une politique globale européenne en matière de migration 20 ans d'adoption de l'UE](#)

[Questions et réponses: le trafic de migrants en Europe et la réponse de l'UE](#)

[Site web de la direction générale de la migration et des affaires intérieures](#)

[Site web du premier vice-président Frans Timmermans](#)

[Site web de la haute représentante/vice-présidente Federica Mogherini](#)

[Site web du commissaire Dimitris Avramopoulos](#)

Annexe : Vers une politique européenne en matière de migration: les faits (infographie)



Towards a European Agenda on Migration: The Facts



A strong Common Asylum System

- The European Union hosts a total of **1 million** recognized refugees representing **7.6%** of total refugees worldwide, and around **0.2%** of the EU's population.
- Asylum flows to the EU have shown an increased trend to reach over **435,000** applications in **2013** and around **600,000** in **2014**
- In **2014**, **90%** of Asylum applications in the EU were lodged in only **10** Member States.



A new European policy on legal migration

- By **2060** there will be only **two** persons aged **15-64** for every person over **65**, compared to **four today**.
New immigrants represented **15%** of entries into strongly growing occupations, such as science, technology and engineering, as well as the health and education professions.
- According to the World Bank, remittances to developing countries are estimated to have reached **\$404 billion** in **2013** and are expected to rise to **\$516 billion** in **2016**.



Fighting irregular migration and human trafficking more robustly

- In **2014**, Frontex estimates the number of detections of illegal border-crossing at about **278,000**. This is twice as many as in **2011 (141,000)** during the initial stages of the Arab Spring.
- In **2013**, the number of return decisions issued by the EU Member States was **425,875**, while the number of persons returned in practice was **166,975**, i.e. less than **40%**.
- UNOCD statistics estimating that smugglers operating at the European and US borders alone amass yearly profits of more than **\$6.7 billion**. The annual profits obtained by a single organization involved in smuggling are reported to be up to over **€12 million**
- Member States in 2010-2012 have registered **30,146 victims** of trafficking and the real number of undetected victims is certainly much higher



Securing Europe's external borders

- It has been estimated that since **2000**, about **25,000 migrants** have lost their lives trying to reach the EU, most of them in the Mediterranean.



A comprehensive approach

For the first time, managing migration better is an explicit priority of the European Commission, as presented in the political guidelines of President Juncker. Migration is a cross-cutting issue, involving different policy areas different actors, both inside and outside the EU. The new structure and working methods of the European Commission are a first step at addressing the challenges and opportunities of migration in a truly comprehensive way.

Find out more

[#MigrationEU](#)

ec.europa.eu/dgs/home-affairs

IP/15/4545

Personnes de contact pour la presse

[Natasha BERTAUD](#) (+32 2 296 74 56)

[Milica PETROVIC](#) (+32 229-63020)

Renseignements au public:

[Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)